

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 AVRIL 2023

Le conseil Municipal est réuni à la salle Henri Bonnet sous la présidence de Monsieur le Maire, Xavier GRUAT.

DATE DE CONVOCAION : 13 avril 2023

PRÉSENTS : ALPHONSOUT Jean-Paul, BASSET Jean-Paul, DE CARVALHO Jacques, GAUTHIER Daniel, GRUAT Xavier, JOUVE Nicolas, MASSIAS Hervé, MONCOURIER Stéphanie, PRADEL Patricia, SIBIAL Sandra, VITTORI Lionel

ABSENTS : DÉZIEUX René excusé, DUPONT Sophie excusée et donnant procuration à BASSET Jean-Paul, FERINCZEK Jérôme, excusé et donnant procuration à GAUTHIER Daniel, LACOMBE Jean-Pierre excusé et donnant procuration à Hervé MASSIAS, LEGRAND Jean-Paul

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : ALPHONSOUT Jean-Paul

La séance est ouverte à 19H40.

Le quorum est atteint.

Le Conseil Municipal délibère sur les questions suivantes (voir tableau annexé) et :

- Approuve, hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2022 du budget assainissement et prend une délibération annule et remplace concernant l'affectation des résultats 2022 ;
- Approuve, hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2022 du budget Suc de Rouge et prend une délibération annule et remplace concernant l'affectation des résultats 2022 ;
- Approuve, hors la présence de Monsieur le Maire, le compte administratif 2022 du budget principal de la commune et prend une délibération annule et remplace concernant l'affectation des résultats 2022.
- Approuve la vente de la parcelle cadastrée 218C373 d'une contenance de 1237 m<sup>2</sup> au profit de M. et Mme Daniel RAYNAUD suite à la consultation favorable de la section du Bourg de Saint Julien ;
- Approuve la vente de la parcelle AP93 au profit de M. Yannick SERRE.
- Décide de s'engager globalement dans la démarche de rationalisation et de rénovation de l'éclairage public et de collaborer en ce sens avec le Syndicat de la Diège avec la réalisation d'un travail de repérage des points lumineux jugés superflus, en concertation avec le Syndicat, en vue de les mettre hors service ou de les déposer, afin de ne rénover que les seuls luminaires qui seront conservés. Les économies devraient être conséquentes.

La commission communication prend rendez-vous le 3 mai pour préparer la prochaine publication.

Le chantier de voirie 2023 devrait bientôt commencer.

Sébastien FONMARTIN a informé la commune de l'opération nationale « 1000 dojos » qui permet de rénover des salles communales. Des informations complémentaires sur ce projet sont attendues.

Les travaux faits sur la salle omnisport n'ont pas été concluants et des infiltrations persistent.

L'architecte de l'école des Alouettes a été saisi pour un problème de condensation dans le local TGBT.

Patricia PRADEL et Hervé MASSIAS font un compte rendu de l'AG de Coup de Main. La structure associative est saine mais rencontre des difficultés de recrutement

Le Conseil Départemental finance la réfection des enrobés au Bourg de Saint Julien pour accompagner le projet structurant du tiers lieu. Les travaux devraient se faire en juin. Monsieur le Maire remercie vivement Monsieur Pascal COSTE.

Jean-Paul ALPHONSOUT fait état de la rencontre entre Monsieur le Député Francis DUBOIS et les élus locaux du plateau bortoïs. Les nouvelles énergies et l'eau ont été au centre des discussions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45. Vu pour être affiché le 27 avril 2023, prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.